

Conseil général de Val-de-Travers

Unanimité pour un réseau d'eau du 21^e siècle

Lors de sa séance de lundi soir, le Conseil général de Val-de-Travers a validé une demande de crédit cadre de 20 millions pour la mise en place d'un nouveau plan général d'approvisionnement en eau. Ce dernier doit permettre la mise en conformité du réseau pour affronter les défis futurs.

« Un dossier important pour notre commune et pour l'avenir du réseau d'eau », a résumé Yves Fatton, conseiller communal en charge du dicastère des infrastructures (DI), au moment de présenter le mémoire de synthèse du plan d'approvisionnement en eau (PGA) et la demande de crédit de 20'190'000 francs pour la réalisation à court terme. Fruit de quatre années de travail, le PGA doit servir d'instrument de pilotage de la distribution de l'eau pour 10 à 30 ans. Vétusté, sous-dimensionnement, non-conformité des infrastructures, qualité irréprochable, quantité et pression suffisante de l'eau, faire face aux effets des changements climatiques, tels sont les enjeux cités par le chef du DI.

Pour exemple, 58% de l'eau, notamment en raison de fuites, n'est pas facturée à Val-de-Travers, trois quarts des réservoirs présentent des non-conformités et plus de la moitié des bornes hydrantes ont un débit insuffisant. Pour remédier durablement à ces problèmes, le PGA du Conseil communal prévoit 82 mesures réparties en trois phases, à court, moyen et long terme. La phase 1 doit s'étendre de 2024 à 2033 et vise à la sécurisation du réseau dans tous les villages de la commune, à l'exception de Boveresse.

« Projet ambitieux et capital »

L'ensemble des groupes politiques du législatif ont accueilli favorablement le rapport présenté. « Un instrument indispensable pour une gestion moderne de ce bien existentiel », a relevé Sergio Santiago pour les Verts. Le socialiste François Oppliger a souligné un réseau âgé de « près d'un siècle » ne répondant plus aux exigences actuelles et futures. Le popiste Jean Noël Bovard a estimé que certaines personnes de l'assemblée ne verraient pas l'aboutissement du projet, mais qu'il s'adressait aux générations

futures. Pour le PLR, Jean-Philippe Fanel a, quant à lui, rappelé que « l'eau est un élément vital de notre société » et, qu'en tant que distributeur, la commune se devait d'assurer sa qualité irréprochable. « Un projet ambitieux et capital pour le réseau d'eau de notre commune », a jugé Christiane Barbey de l'UDC.

Seul léger point d'achoppement, l'augmentation de la taxe de base pour assurer l'autofinancement du projet, qui par ailleurs pourra bénéficier d'une subvention d'environ 3 millions de francs. Initialement fixée à 240 francs (120 francs actuellement), le Conseil communal a revu ses calculs et proposé une taxe de base à hauteur de 200 francs. Un changement salué par le Conseil général. Le PLR, Jean-Philippe Fanel a estimé que cette augmentation pouvait sembler « énorme », mais que « l'investissement de 20 millions sur dix ans ne l'était pas moins ». C'est à l'unanimité que le législatif a accepté la demande de crédit pour la phase 1 du PGA. Les mesures à moyen et long terme, phase 2 et 3, sont prévues de 2034 à 2043 et de 2044 à 2053, et devraient, elles aussi, être dévisées à 20 millions de francs.

Deux oui aux motions PS

Le Conseil général a également accepté à l'unanimité la demande de crédit du Conseil communal de 155'000 francs pour l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment des travaux publics à Fleurier. La centrale de 484 m² devrait produire 98'000 kWh par année. Tous les groupes politiques se sont montrés favorables et ont souligné le besoin d'une production locale et renouvelable d'électricité et un projet autofinancé. « Le seul avenir énergétique durable est avec ces micro-productions d'énergie », a relevé le popiste Philippe Vaucher en notant que le projet était « économiquement une bonne affaire ».

Enfin, le Parti socialiste proposait au législatif deux motions afin que le Conseil communal étudie la possibilité de la création d'un système de vaisselle réutilisable communal et la mise en place d'une assemblée citoyenne. Après quelques débats, les deux motions étaient acceptées à la majorité.

Gabriel Risold



Mère proche aidante.
Ann, Cortaillod.



Application gratuite
approches



Appel gratuit
0800 032 800

POUR VOUS AIDER
VOUS QUI AIDEZ



ne.ch



proches aidants



Les cahiers «spécial vœux» paraîtront le jeudi 21 décembre

N'attendez plus!
Présentez vos vœux 2024 à tous vos clients

info@courrierhebdo.ch
032 861 10 28



Courrier Val-de-Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | imprimeurs | Montandon Sàrl

Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 90.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.72 le mm. Réclame : Fr. 1.33 le mm

Délai pour le dépôt des annonces :
Lundi à 14 h.

Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 23 novembre 2023 N°43

PAGE 3	PAGE 9	PAGE 11
HOCKEY SUR GLACE	CARNET DE MISSIONS	BANDY
Cette fois, Fleurier est sur une série de victoires.	Remonter l'histoire architecturale des « gueules cassées ».	Le Vallon, irréductible « village gaulois ».
PREMIER CAHIER	DEUXIÈME CAHIER	TROISIÈME CAHIER
Chronique régionale 2, 3 Carnet de la semaine 4	Les manifestations 5, 6 Bonnes tables/infos 6 Chronique régionale 7 Où sortir 7, 8	Carnet de missions 9 Chronique régionale 10 Les sports 11 Affaires immobilières 12
3 CAHIERS 12 PAGES		

tous Azimuts!

Les assiettes des valeurs

La semaine dernière, la visite d'État d'Emmanuel Macron a captivé tous (et seulement) les médias suisses. Entourage XXL, directs, émissions spéciales, etc. Pour ma part, une seule et unique chose captait mon attention : le menu du dîner de gala ! Car en diplomatie tout passe par la gastronomie, et ce n'est pas Talleyrand qui vous dira le contraire...

Au congrès de Vienne, le diplomate qui servit tous les régimes de son époque a réussi à sauver les meubles de la France vaincue, grâce aux multiples repas somptueux concoctés par son chef, Antonin Carême, inventeur de l'art de la table français et futur cuisinier des rois d'Europe.

Ainsi, mercredi, j'attendais impatiemment l'énoncé de ce menu, me disant que le pays de Girardet, Dütsch, Rochat, Rabaey ou Pierroz allait en jeter plein les papilles au président de la République ! Eh bien, je suis resté sur ma faim : aspic, filet de bœuf, rösti, fromages et poire à botzi, un repas plus proche du Croqu'menus de l'école ménagère que du livre de grand chef !

Mais la diplomatie de la table, c'est aussi exprimer ses valeurs. Et le Suisse sait être modeste...

Rabov

Décès

M. José Calçada
53 ans, Fleurier

M^{me} Marie-Madeleine Perret,
née Malgache, 98 ans, Fleurier

HORAIRE DE NOS BUREAUX

LUNDI À JEUDI
08 H 00 - 12 H 00
13 H 30 - 17 H 00

VENDREDI
08 H 00 - 12 H 00

info@courrierhebdo.ch
Tél. 032 861 10 28



En plus dans ce numéro

Pour un service de box à louer adapté à vos besoins, AP Recyclage vous garantit un entreposage préservé, en lieu sûr et sec.

Optic2000, une nouvelle vision de la vie offerte mais chère à vos yeux.

Un apiculteur néraoui décroche le Prix du jury de l'Arc jurassien



Magali Kobza, responsable de l'animation au Foyer, Audric de Campeau et Pierre Alain Berret, directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura.

La première édition du Prix de l'Arc jurassien a connu un franc succès avec 41 dossiers déposés et trois lauréats, accueillis vendredi dernier à Delémont, pour fêter cette distinction.

Audric de Campeau, apiculteur professionnel, est l'un de ces trois heureux lauréats. Tombé amoureux de notre Vallon, il est installé à Noiraigue depuis presque huit ans. Il est le fondateur de la start-up Citizen-Bees, qui a pour vocation d'installer et de gérer des ruches dans des entreprises, collectivités, écoles, afin de produire un miel ultra local et de sensibiliser le plus grand nombre à la biodiversité et aux problématiques environnementales.

La première moitié de son gain est dédiée au Foyer Handicap de La Chaux-de-Fonds pour permettre de poursuivre ses activités apicoles avec ses résidents. La deuxième partie sera consacrée à la poursuite du développement de son prototype de ruche pilotée par intelligence artificielle. Il a tenu à verser la troisième à la Rega, qui a sauvé la vie de son fils Ambroise, décollant en urgence du terrain de foot de Noiraigue il y a six ans.

Deux autres lauréats sont récompensés par le Jury : l'agrodistillerie Gagygnole de Souboz, qui produit des spiritueux artisanaux dans ce petit village du Jura bernois à partir de plantes typiquement jurassiennes. Les « Sentiers des Savoirs », une association biennoise qui a pour objectif d'encourager la transition écologique par la mise en place d'un réseau de lieux de transmission de certains savoirs ancestraux, a été également félicitée.

La remise des prix était suivie d'un apéritif au cours duquel les membres du jury se sont réjouis de déguster un gruyère, affiné 16 mois, accompagné du miel produit par Audric par ses ruches installées sur le fortin des Oeillons, sous le Creux du Van, en haut duquel il a demandé la main de sa femme Claire il y a douze ans... avec succès !

Si vous souhaitez soutenir la Fondation Foyer Handicap vous pouvez faire un versement à cette adresse :

Foyer Handicap, rue de la Maladière 33, 2000 Neuchâtel. Iban CH70 0076 6000 E061 5140 5, mention « Abeilles ».

Comm.

Subsides 2024 : atténuer l'impact de la hausse des primes

Le Conseil d'État a arrêté les mesures ordinaires destinées aux subsides à l'assurance maladie pour l'année 2024. Pour la 2^e année consécutive, le canton enregistre une forte hausse des primes, cela dans un contexte marqué par l'inflation. Pour faire face à cette situation difficile, le Conseil d'État a décidé de maintenir l'intensité de l'aide dans la même proportion que la hausse des primes et de prolonger les mesures ordinaires prises en 2023. Le subside extraordinaire pouvoir d'achat (SEPA) décidé en 2023 n'est pas reconduit. Cependant, des mesures compensatoires sont prises afin d'atténuer la pression budgétaire qui pèse sur les ménages les plus précarisés.

Pour l'année 2024, le canton enregistre, à l'instar de l'année 2023, une forte hausse des primes de l'assurance obligatoire des soins (LAMal). En moyenne, toutes classes

d'âges confondues, elles augmentent de 9.8%. Dans le détail, toutes franchises et modèles particuliers d'assurance confondus, avec et sans risque accident, les primes des adultes (dès 26 ans) augmentent en moyenne de 9.2% (à 498 francs/mois) ; celles des jeunes adultes (19-25 ans) augmentent de 8.4% (à 340.30 francs/mois) ; tandis que celles des enfants (0-18 ans) augmentent de 8.2% (à 126,60 francs/mois).

En 2024, le montant alloué à la réduction individuelle des primes dans le canton devrait ainsi s'élever à 144.7 millions de francs (budget du Conseil d'État amendé), dont le financement est assuré par une contribution de la Confédération de l'ordre de 66.6 millions de francs. Les 78.1 millions de francs restant sont financés à raison de 60% par le canton et 40% par les communes.

Comm.

Parc éolien « Montagne de Buttes » La dénaturation des crêtes jurassiennes se poursuit

Les organisations Helvetia Nostra et Les Travers du Vent ont pris connaissance avec déception de la décision du Tribunal fédéral de rejeter leur recours contre le Plan d'affectation cantonal (PAC) du « Parc éolien de la Montagne de Buttes ». Le Tribunal fédéral considère que le développement des parcs éoliens doit, après évaluation des circonstances, l'emporter sur les intérêts environnementaux. Bien que le Tribunal cantonal doive encore statuer sur les permis de construire concernant les 19 turbines d'une hauteur de 180 mètres, la validation du site d'implantation constitue une estocade grave à la protection de la biodiversité et du paysage.

Dans ses considérants, le Tribunal fédéral (TF) invoque notamment la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, pour justifier de faire primer l'intérêt à la production d'électricité éolienne sur les intérêts de protection de la nature et du paysage. La présence d'habitats pour de nombreux oiseaux et la beauté de ce paysage encore paisible n'ont malheureusement pas convaincu la plus haute instance helvétique.

Outre le parc éolien de Sainte-Croix actuellement en cours de construction, la proximité directe du projet de parc éolien du Mont-de-Boveresse et de celui de la Grandsonnaz (Chasseron) produira des impacts négatifs cumulés sur les oiseaux, les chauves-souris et le paysage de cette région. Pourtant, le TF ne voit pas le besoin de coordination, évident aux yeux des recourants.

De même, les conséquences de l'ensemble des projets sur l'avifaune et les chiroptères sont problématiques, car il est indéniable que l'implantation d'autant d'éoliennes représente une réelle menace en termes de pertes d'habitats et de collisions avec les pales des éoliennes. À cet égard, le récent retour de l'aigle royal dans cette région, après 200 ans d'absence, risque d'être compromis par la réalisation de ce projet. Cependant, le

Helvetia Nostra et Les Travers du Vent

TF a estimé que les mesures de compensation et de protection concernant les impacts sur l'avifaune et les chiroptères étaient suffisantes, alors que les deux organisations les jugent minimalistes.

Cet arrêt ne vient que confirmer le caractère exagéré du « Mantelerlass » (révision de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement électrique), adopté sur la base d'une soi-disant urgence d'approvisionnement énergétique et d'une volonté d'accélérer les procédures de construction de parcs éoliens et solaires. Les autorités judiciaires procèdent déjà souvent à une pesée des intérêts en faveur des énergies renouvelables – et cette balance des intérêts doit être maintenue pour que les tribunaux continuent à évaluer chaque aspect des nouveaux projets de production d'énergies renouvelables.

Bien que les organisations déplorent cette décision approuvant à nouveau l'implantation d'un parc éolien sur un site naturel quasi intact, elles restent convaincues que le tournant énergétique peut se faire en épargnant les éléments les plus précieux de nos paysages et de notre biodiversité.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 13 novembre : à 15 h 11 à Fleurier, sécurisation d'une tôle en toiture, à la suite des éléments naturels.

Du mardi 14 au jeudi 16 : de 8 h à 17 h à Travers, inondations multiples, en collaboration avec le service de voirie, d'agent de sécurité publique, de la protection civile et de la police neuchâteloise.

Mardi 14 : à 12 h à Fleurier, inondation due aux éléments naturels, sans engagement sur place ; **à 19 h à Fleurier**, inondation due aux éléments naturels ; **à 19 h 45 à Buttes**, inondation due aux éléments naturels.

Mercredi 15 : à 5 h 20 à Fleurier, inondation due aux éléments naturels ; **à 14 h 13 à Fleurier**, inondation due aux éléments naturels ; **à 18 h 10 à Fleurier**, inondation due aux éléments naturels.

Jeudi 16 : à 7 h 56 à Fleurier, inondation due aux éléments naturels ; **à 21 h 23 à Couvet**, sécurisation d'un élément de façade arraché par le vent, au moyen du camion-échelle.

Dimanche 19 : à 3 h 10 à Couvet, relevage d'une personne.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Pêche dans les eaux neuchâteloises

Le Conseil d'État a adopté le nouvel arrêté concernant l'exercice de la pêche valable pour la saison 2024. Cet arrêté fixe les principes et règles halieutiques à respecter dans les eaux neuchâteloises, à l'exclusion du lac de Neuchâtel.

Compte tenu des baisses de captures d'ombres et de truites observées ces dernières années, le Conseil d'État a décidé de réduire la pression de pêche dans les cours d'eau neuchâtelois d'entente avec la Commission consultative de la faune aquatique.

La limite journalière de captures de truites et ombres a ainsi été abaissée de six à quatre. Le quota annuel pour ces mêmes espèces a, quant à lui, été réduit de cent à soixante, dont trente au maximum dans le Doubs.

Ces modifications visent à préserver la faune aquatique de nos cours d'eau qui subit les effets du changement climatique. Comme à l'accoutumée, l'ouverture de la pêche à la truite dans les rivières du canton aura lieu le 1^{er} mars 2024 dès 7 heures.

Comm.

BUREAUX DE VOTE

Val-de-Travers

Administration communale de Fleurier

Bureau électoral : Ludovic Kneissler, président, Christel Débieux, vice-présidente, Lorenzo Beaudoin, membre.

Bureau de saisie (1) : Céline Fau-guel, présidente, Alexandra Schmied Fatton, vice-présidente, Christelle Loup, membre.

Bureau de saisie (2) : Thierry Page, président, Maria Hoya, vice-présidente, Patricia Safri, Keryan Monnier, Mélanie Cummaudo, membres.

Bureau de dépouillement : Laura Vonlaufen, présidente, Max Bögli, Johann Gréder, Jamie Rey, Loïc Lebas, Célia Sapart, membres.

La Côte-aux-Fées Maison de commune

Bureau électoral et de dépouillement : Lucas Barroso, président, Florent Erb, vice-président, Fabrice Pétremand, Chantal Béguin, Anne-Laure Aeby, membres.

Les Verrières

Bureau communal

Bureau électoral : Yvan Jeanrenaud, président, Mégane Verdon, vice-présidente, Pauline Petitpierre, membre.

Bureau de dépouillement : Daniel Galster, président, Christelle Verdon, vice-présidente, Cyrielle Favre, membre.

On vote dimanche

Dimanche soir, les électrices et électeurs de Val-de-Travers sauront si l'initiative populaire en matière communale intitulée « +de démocratie à Val-de-Travers » est acceptée ou pas.

Ils sauront également, au niveau cantonal, qui sera élu au Conseil d'État pour remplacer Laurent Kurth. Un éventuel second tour est fixé au dimanche 17 décembre.

Les bureaux électoraux des trois communes de notre district seront ouverts de 10 h à 12 heures.

46^e Carnavallon
En route pour une nouvelle édition en 2024

L'édition 2023 signalait le grand retour de Carnavallon sous la patinoire. Le succès de Carna'Circus permet ainsi au comité de se rengager pour l'édition 2024 ! L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi 30 juin dernier. Lors de cette soirée, le comité d'organisation a été élu. Le thème a, quant à lui, été voté lors d'une réunion du comité d'organisation.

Carnavallon est le dernier carnaval encore vivant dans le canton de Neuchâtel. C'est donc avec une motivation à toute épreuve que le comité d'organisation du carnaval du Val-de-Travers travaillera d'arrache-pied, tout au long de l'année à venir, pour organiser une 46^e édition en 2024. Bien évidemment, le programme complet sera communiqué en temps voulu, mais il est d'ores et déjà clair que Carnavallon ouvrira ses portes, comme le veut la tradition, sous la patinoire de Fleurier du vendredi 26 avril à 17 h 31 au dimanche 28 avril à 22 h 01, sous le thème « Carnavallon vous emmène dans les étoiles ».

Le 30 juin dernier, s'est tenue l'annuelle assemblée générale. Les membres présents de l'association ont ainsi pu élire le comité d'organisation pour la 46^e édition, bien qu'un petit nombre de postes se trouvaient encore vacants à ce moment-là.

Le comité a définitivement été élu le jeudi 17 août 2023.

Nous souhaitons la bienvenue aux entrants : Johnny Dubois, Samuel Durrenberger, David Guillois, Vincent Huguenin, Laura Magnin, Stéphanie Mottet, Audrey Perriard, Joël Petitpierre, Marika Sorrenti, et un bon retour à Gisèle Margot et François Margot, qui ont déjà été membres du comité d'organisation par le passé.

Le comité est déterminé comme suit :

- Coprésidents** : Sarah Pham et Florian Margot
- Bars** : Joël Petitpierre et Vincent Huguenin
- Infrastructure** : Johnny Dubois et Joël Berset
- Trésorier** : David Guillois
- Programmation** : Marika Sorrenti et Joël Berset
- Cliques et cortèges** : Séverine Petitpierre

Sécurité et sanitaire : Yoan Margot et Samuel Durrenberger
Secrétariat et décors : Cindy Schaller
Logistique : Stéphanie Mottet, épaulée par Gisèle Margot et François Margot
Sponsoring et communication : Audrey Perriard et Laura Magnin.

Bien entendu, lorsque de nouveaux membres entrent au comité d'autres s'en vont, ayant tout donné depuis plusieurs années, ils ont choisi de nouveaux projets ou un peu de calme pour les éditions suivantes. Nous leur souhaitons à tous les sept « bonne route » et remercions infiniment Elsa Cochand, Simon Degrugillier, Léa Jatton, Alexandre Macherel, Christelle Pythoud, Sophie et Valentin Renaud pour leur dévouement durant ces nombreuses années de comité où ils ont œuvré pour offrir cette magnifique manifestation qu'est le Carnaval du Val-de-Travers. *Comm.*



LETTRES OUVERTES

Un intérêt national teinté d'une touche sociale

Le Tribunal fédéral rejette, pour l'essentiel, les recours contre les projets du « Parc éolien de la Montagne de Buttes » dans le canton de Neuchâtel. Une vraie démocratie demanderait d'un Tribunal fédéral une indépendance beaucoup plus stricte.

Il existe un mythe qui parle des cyclopes, ces grands demi-dieux avec un seul œil au milieu du front. « Seuls les cyclopes morts sont des bons cyclopes ». Les êtres humains les ont exterminés.

Depuis cette époque-là, nous avons vécu quelques siècles sans ces monstres qui mangeaient aussi des hommes ; nous avons eu la paix... jusqu'à ce que les industriels aient découvert que ce on-dit pourrait avoir aussi un autre sens : les cyclopes d'autrefois ne sont pas renouvelables. Mais on peut les reconstruire, en beaucoup plus grand et de manière à ce qu'ils deviennent vraiment « bons », c'est-à-dire utilisables économiquement ; ils apportent de l'argent aux riches.

Il y a juste un petit problème : on doit les planter... Au premier moment, les gens sont curieux et ces demi-dieux mécaniques ont une grandeur de quelques dizaines de mètres, on les accepte. Mais ces machines produites industriellement deviennent de plus en plus grandes

et sont plantées partout : dans les prés, dans les forêts, sur les crêtes, dans les mers, partout, partout, en masse et sans respect pour la nature.

Et ces cyclopes gigantesques, d'une hauteur de deux cents mètres, ne savent faire qu'un seul mouvement : leur nez avec les trois pâles d'une longueur de huitante mètres chacune tournent en rond jour et nuit, comme une panthère en cage ; et leur seul œil émet un signal stroboscopique rouge dans le noir qui les entoure.

Les mortels, nom des Grecs pour les êtres humains, ont trouvé le moyen de renouveler des monstres exterminés avec lesquels ils peuvent jouer lucrativement, sans qu'ils courent le risque d'être mangés : les cyclopes morts ne mordent plus.

Et nous, les mortels, pouvons vivre comme dans le paradis sur terre, si on ne regarde pas les expulsés, ceux qui s'enfuient de leurs habitations, ceux qui se noient dans les mers : on ne les veut pas, on les chasse, on ne veut pas leur donner les moyens pour vivre ; ils sont de trop, ils dérangent notre vie dans ce paradis sur terre. L'économie et les industries vont triompher. Pensons national avec une teinte sociale !

Heinz Salvisberg, Buttes

HOCKEY SUR GLACE 1^{RE} LIGUE



Cette fois, Fleurier est sur une série de victoires



Fleurier – Vallée de Joux 2-1 (1-0, 1-0, 0-1). Les étoiles du Courrier *Volery **Fuchs ***Gudel

Après sa victoire de samedi à Adelboden (2-3), le CP Fleurier a joliment récidivé mercredi soir contre une agressive mais peu efficace équipe de la Vallée de Joux. Pour faire la différence, les Vallonniers ont une nouvelle fois pu s'appuyer sur un Robin Fuchs inspiré (1 but et 1 assist) et sur un portier, Sven Volery, pas loin de la perfection.

« C'est dommage que nous encaissions ce but à 24 secondes de la sirène (à 4 contre 6) car Sven aurait mérité un blanchissage », tisse Robin Fuchs. Après cette courte mais importante victoire 2-1, l'attaquant insiste sur

une chose : le collectif. « C'est une véritable succès d'équipe. Nous avons été à la hauteur en défense et nous avons créé le danger devant le but en mettant beaucoup de trafic et ça paie. » Il est vrai que ce sont les Fleurisans dans leur ensemble qui ont rendu une bonne copie contre les Vaudois. Mais il faut souligner l'impact d'un leader comme Robin Fuchs sur les deux dernières sorties. Ce n'est pas compliqué, le joueur de 26 ans est impliqué sur les 5 dernières réussites de son équipe.

« Nous pouvons battre n'importe quel adversaire »

Fleurisans et Combiens ont montré un beau spectacle sur la glace. Surtout en première période. C'est sur un « une-deux » superbe que

Robin Fuchs a donné l'avantage aux siens à la 16e minute (bien secondé par Quentin Pécaut). L'intensité a été un peu moindre dans la suite de la rencontre mais Fleurier a malgré tout continué à créer du jeu et à faire plaisir aux 213 spectateurs du soir. Kenny Camarda a glissé le 2-0 dans la période médiane puis les « jaune et noir » auraient pu se mettre à l'abri à 5 contre 3 (durant près de 2 minutes) mais ils ne l'ont pas fait. Tant mieux pour le suspense. La Vallée de Joux n'a finalement pas réussi à rattraper l'entier de son retard. « Cette équipe joue beaucoup à l'émotion et elle a été battue à son propre jeu ce mercredi soir. » Fleurier remporte ainsi un 2^e succès à la suite pour la première fois de la saison. « Nous pouvons battre n'importe quel adversaire », promet Fuchs. On y va pour la passe de trois, ce week-end, à Saastal ?

1 ^{re} LIGUE										
Adelboden – Fleurier 2-3 (1-1, 1-2, 0-0). Buts : Fuchs (2x), Pecaut Q.										
Fleurier – Vallée de Joux 2-1 (1-0, 1-0, 0-1). Buts : Fuchs, Camarda.										
1. Sion	9	5	3	0	1	39:	22	21		
2. Prilly B. Panthers	9	7	0	0	2	39:	24	21		
3. Wiki-Münsingen	9	5	1	0	3	48:	24	17		
4. Saastal	9	5	0	2	2	33:	31	17		
5. Tramelan	9	4	0	2	3	26:	31	14		
6. Vallée de Joux	9	4	0	1	4	23:	28	13		
7. Adelboden	10	3	1	2	4	29:	31	13		
8. Université NE	10	4	0	0	6	28:	31	12		
9. Forward Morges	9	3	1	0	5	25:	27	11		
10. Sarine-Fribourg	9	3	0	0	6	29:	41	9		
11. Fleurier	9	3	0	0	6	20:	32	9		
12. Interlaken	9	2	1	0	6	22:	39	8		

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE



Les « vieilles machines » se sont remises à tourner

Il n'y a vraiment rien à faire, les « vieilles gloires » de la Vallée de Joux sont vraiment trop fortes. Ce week-end, elles ont remporté le tournoi Pierre Kobler pour la troisième année consécutive après une journée d'intense compétition.

Deuxièmes l'année passée, les vétérans fleurisans ont terminé sur la troisième marche du podium (à égalité avec le HC La Chaux-de-Fonds). Saint-Imier occupe la place de dauphin tandis que Le Locle se classe au dernier rang, comme un an plus tôt. Après avoir fait tourner la mécanique (encore fort bien huilées pour certaines), une septantaine de joueurs, et de conjointes, se sont retrouvés autour d'un bon gros cochon de lait servi au Centre espagnol. « Avec une fin de journée pareille, tout le monde a gagné en fin de compte, comme à l'école des fans », plaisante Thierry Sausser.

Les vétérans vallonniers n'ont plus soulevé le trophée depuis 2019, le Fleurisan s'en inquiète-t-il ? « Non, il ne faut pas s'en soucier, les résultats se font beaucoup par cycle à ce niveau. Au Vallon, il y a un grand nombre d'équipes corporatives et la relève des vétérans est donc éparpillée dans différentes formations. C'est ce qui rend certaines périodes un peu plus creuses que les autres. » KVA



Annoncez votre heureux évènement dans le

Courrier

Val-de-Travers

HEBDO

IT'S A GIRL!

IT'S A BOY!

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 23 au 30 novembre

MÔTIERS : samedi, à 17 h, culte du souvenir, équipe pastorale.

LES BAYARDS : dimanche, à 10 h, culte, I. Karakash.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 23 au 30 novembre

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 30, à 19 h, messe.

COUVET : samedi, à 17 h 30, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 15, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 23 au 30 novembre

Dimanche, à 10 h, culte, S. Anken.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46. Toutes les infos sur www.lephare.ch

En ces moments délicats, exprimez votre amour et votre respect avec des cartes de deuil personnalisées

Création et impression rapide

IMPRIMERIE

MONTANDON

FLEURIER • VAL-DE-TRAVERS

Tél. +41 32 861 10 28

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

urgences: 144

services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134

hotline pédiatrique: 0848 134 134

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)	
Réception-secrétariat Policlinique	032 864 64 51 032 919 47 08
Permanence médico-chirurgicale	0848 134 134
Ambulance	144
Intoxication	145
Police-secours	117
Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra)	118
Police neuchâteloise	
Fleurier	032 889 62 27
Service de l'eau de Val-de-Travers	032 886 43 78
	NUMÉRO D'URGENCE
Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45	
En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.	

BON À SAVOIR!

PARENTS-ENFANTS
S.O.S. futures mamans
Av. D-Jeanrichard 2 - Fleurier Ouvert les mardis de 14 h 30 à 17 h. Tél. 079 239 82 53
Parents-information
Écoute, renseigne, oriente. Service téléphonique anonyme et confidentiel Tél. 032 725 56 46 www.parents-information.ch
Association mamans de jour
Fleurier 032 866 13 30
Le jardin Malin sàrl
Structure qui accueille les enfants pour les aider à faire leurs devoirs à Couvet et Fleurier Sylvie Pluquet 079 932 90 68 foyerscolaire@gmail.com
Soutien en mathématiques
Roland Vuille, mathématicien EPFL Rue du Verger 4 - Travers Tél. 078 831 20 10 permamath@bluewin.ch

Avis mortuaires

Fleurier

Sa fille :
Marina Emery, à Fleurier;
Ses petits-enfants :
Caroline, Jérôme,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Marie-Madeleine PERRET
née Malgache

enlevée à leur tendre affection,
le 22 novembre 2023, à l'âge de 98 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu en l'église catholique de Fleurier, le vendredi 24 novembre à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Fleurier.

Adresse de la famille :
Madame
Marina Emery
Rue de l'École d'Horlogerie 16
2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Srl DUBOIS YAN
POMPES FUNÈBRES • VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64
pf.dubois@bluewin.ch

Le personnel et la direction de l'EMS
Les Sugits à Fleurier ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
José CALÇADA

époux de leur fidèle et estimée collègue,
Madame Manuela Ferreira Calçada Dias.

Ils présentent à Manuela, à ses enfants ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances et leurs sentiments de profonde sympathie.

Remerciements

Vous avez été nombreux à nous témoigner votre sympathie lors du départ de

Verena BUCHS

Vous avez su, par votre présence, vos messages, vos efforts et vos dons, nous entourer et nous réconforter. Alors nous tenons simplement, par ces quelques lignes, à vous dire merci.

Boudry, Fleurier, Les Bayards, novembre 2023
Famille Buchs

In memoriam

IN MEMORIAM
Claude JENNI
2013 - 23 novembre - 2023

10 ans
Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui en ce jour.
Nous t'aimons!
Tes enfants,
tes petits-enfants, ta famille

Crèche communale
Fleurier 032 861 44 49 Couvet préscolaire 032 886 43 26 Couvet parascolaire 032 886 43 27 Môtiers 032 886 43 28
Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes
Tél. 147 Permanence 24h/24, assurée par SOS enfants, Thd. Lausanne, SOS-Enfant Genève, SOS-jeunesse Sion
HOMES
FLEURIER – Les Sugits Tél. 032 862 13 00 Valfleuri Tél. 032 862 11 30 cvf@emscvf.ch BUTTES – Clairval Tél. 032 862 16 30 cvf@emscvf.ch - www.emscvf.ch COUVET – Dubied Tél. 032 864 01 01 LA CÔTE-AUX-FÉES Foyer du Bonheur Tél. 032 865 11 05 Les Marronniers Tél. 032 865 13 23 LES BAYARDS Tél. 032 866 13 16
TOURISME
Point d'information
Place de la Gare - Noiraigue Tél. 032 889 68 96 info.vdt@ne.ch

Musées
Musée régional du Val-de-Travers Musée des Mascarons Grand-Rue 14 - Môtiers - www.mrvt.ch Musée Rousseau Môtiers Renseignements : 032 725 84 74 roland.kaehr@bluewin.ch www.associationrousseau.ch Séchoir à absinthe Boveresse Tél. 032 861 35 51 – www.mrvt.ch Mines d'asphalte Site de La Presta - Travers Tél. 032 864 90 64 – info@gout-region.ch Musée industriel Présentation de l'atelier de décolletage Bourquin Travers – Tél. 032 864 90 64 Volkswrecks Museum Musée d'épaves oldtimer Rue des Fosseaux - Saint-Sulpice S. Leuba tél. 079 278 09 89 Centre d'interprétation du Creux du Van à la Ferme Robert Entrée gratuite – Tél. 032 853 19 58 Maison de l'absinthe Tél. 032 860 10 00 – www.maison-absinthe.ch

Du 25 novembre au 17 décembre 2023

Joss - photo

Eva RECORDON - peinture et collage

Walli KEPPNER - céramique

Caterina GRIMALDI - céramique

**Vernissage samedi 25 novembre
dès 15 h**

HORAIRE

VENDREDI / SAMEDI / DIMANCHE
DE 15 H À 18 H
ET SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE CULTUREL BLEU DE CHINE

BOVET-DE-CHINE 3
FLEURIER / NE
T +41 32 861 28 87 / +41 77 422 04 45
ioset@bluewin.ch

www.bleudechine.ch



ZONTA
INTERNATIONAL
EMPOWERING WOMEN
THROUGH SERVICE & ADVOCACY

Le Zonta Club Sainte-Croix/Val-de-Travers
sera présent au marché de Fleurier

le 1^{er} décembre de 8h à 12h

pour sa traditionnelle vente de chaussettes
et de bougies parfumées.

Le bénéfice de cette matinée permettra
de garnir nos paniers de Noël.

Les paniers de Noël sont une action
100% Zonta offrant aux familles les plus
démunies le pouvoir de faire rêver leurs enfants
en y déposant des cadeaux sous leur sapin.



AVIS IMPORTANT

Tout doit disparaître

Grande liquidation

samedi 25 novembre

de 8 h 30 à 12 h

paiement cash

Rue de l'Hôpital 4
2114 Fleurier
Tél. 032 861 43 73

COLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

PREMIÈRE NAPOLEON
JEU 23 NOV - 20H (VOSTFR) SAM 25 NOV - 20H30 | DIM 26 NOV - 17H

NUIT DE LA GLISSE 2023 VEN 24 NOV - 20H30

LA PASSION DE DODIN BOUFFANT
SAM 25 NOV - 17H30 | DIM 26 NOV - 20H30

LES TROLLS 3 DIM 26 NOV - 15H

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH



Centre culturel du Val-de-Travers

Le Groupe théâtral des Mascarons accueille

OBJECTIF PROJET

Par le Collectif moitié moitié moitié

*Un spectacle qui se moque avec humour
du monde de l'entreprise*

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 20 HEURES

Tarifs: adultes: Fr. 30.-

étudiants, apprentis, AVS, AI, chômeurs, CCV: Fr. 25.-

Réservations sur répondeur

au **079 633 48 25**



www.mascarons.ch

Maison des Mascarons - Grande-Rue 14a - 2112 Môtiers

**Pour toutes
vos manifestations**

**le Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO**



se tient toujours à vos côtés.

**SOIRÉES ANNUELLES 2023
SOCIÉTÉ D'ACCORDÉONISTES
ÉCHO DE RIAUX**

SALLE DES CONFÉRENCES - MÔTIERS

Portes 19 h 15 | Rideau 20 h

Générale : Vendredi 24 novembre

Concert : Samedi 25 novembre

Direction : M^{me} Claudine Huguenin

En deuxième partie : Pièce de théâtre

Interprétée par la Troupe du Vallon

Entrées : vendredi 24 novembre: Collecte

samedi 25 novembre: Fr. 10.-

Vous désirez apprendre l'accordéon ?

**Venez nous écouter ou prenez directement contact avec
notre responsable formation: M^{me} Jessica Studer 078 623 89 64**



TÉLÉTHON

Spectacle de la FSG

Samedi 9 décembre 2023

Dès 17 h

Apéritif musical

Participation de la fanfare « L'Espérance »

Dès 18 h 30

Souper, raclette à volonté

Sur inscription au 079 381 69 00

20 h 30

Spectacle de la FSG

« Le Climat dans tous ses états ! »

Suivi des « Shrimp's Pistols »

Dès 22 h

Soirée DJ



Souper-spectacle

Adulte: Fr. 20.-

Enfant: Fr. 10.-

Spectacle

Adulte: Fr. 10.-

Enfant (15 ans): gratuit

Délai des inscriptions: 27.11.2023

Une partie du bénéfice sera versée
en faveur du Téléthon

Société de musique
L'Avenir de La Brévine

CONCERT ANNUEL

Dimanche 3 décembre 2023

à 10 h 30

au temple de La Brévine

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

DE 10 H À 17 H 30

RUE DE L'AREUSE 1A

2103 NOIRAIGUE

MARCHÉ DE NOËL

Info et programme: www.au-centre.ch

ÉPARGNE 3A

**Bon pour
vos impôts et
votre retraite.**

bcn.ch/epargne3



BCN



Soirées de gymnastique

Vendredi 1 et samedi 2 décembre
à la Salle de spectacles de Couvet

Thème
« La FSG à travers les âges »

Ouverture des portes 19 h 15, rideau 20 h

Le vendredi sera animé musicalement par **DJ Planplan**
et le samedi par **DJ Rino**



Le Somnambus sera les 2 soirs sur la place des Collèges.

Après 8 mois d'activité où vous m'avez accordé votre confiance, je vous invite ainsi que tous ceux qui veulent découvrir mon espace dédié à votre bien-être à venir passer un **moment d'échange** le

samedi 2 décembre 2023
de 10 h à 16 h



Cabinet de massothérapie « Infiniment toi »
Myriam Cecchetto
Crêt de l'Eau 9 - Couvet
www.infiniment-toi.ch
079 464 62 49

Au programme : un petit concours, un café, un apéro, à grignoter et surtout de la bonne humeur.

Venez comme vous êtes, infiniment vous...



Pour Noël, offrez du « Bien-être »

Une nuitée en chambre confortable ou en hébergement insolite

Un apéro surprise et repas trois plats (avec héb.)

Un moment de détente: sauna (30 min)
massage (60 min)

Tout est modulable, contactez-nous pour une offre de bon cadeau personnalisée:
cidubois@bluewin.ch www.grangette-bellevue.com



www.courrierhebdo.ch



LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25



Constructions métalliques - Serrurerie
Pierre-Philippe Muriset
Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron
www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39



Un très grand **MERCI** à toutes les personnes qui ont collaboré au plein succès de la **VENTE PAROISSIALE**, ainsi qu'à toutes celles qui nous ont fait l'amitié de nous rendre visite à la salle Fleurisia, vendredi 17 et samedi 18 novembre 2023.

Les numéros gagnants du tirage au sort des insignes sont:

N° 62 - Aquarelle - Magnolia
N° 69 - Aquarelle - Arbre à palabre
N° 63 - Aquarelle - les Sapins



Restaurant du Haut-de-la-Croix
"Les Oeufs Frais"
Tél. 032 937 14 09
CH-2318 Brot-Plamboz

Samedi
25 novembre 2023
à midi

Tripes à la neuchâteloise
à volonté

Fr. 30.- par personne

Réservation souhaitée
Se recommande:
Dominique Jean-Mairet
032 937 14 09



Restaurant des communes Rochefort

Famille Götz Matthieu et Béatrice
032 855 20 45
www.restaurant-des-communes.ch

Menu autour du foie gras
le 2 décembre 2023 midi et soir
Uniquement sur réservation
jusqu'au 28 novembre 2023

Duo de foie gras « nature et cognac »

Ballotine de poulet farcie
et dressée sur foie gras
sauce genièvre relevée à la damassine
écrasée de patate douce, légumes

Sorbet à la mandarine

Prix par personne: Fr. 46.-



Boucherie Traiteur Henri Racine

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Jarrets de porc Fr. 8.-/kg
du jeudi 23 au mercredi 29 novembre inclus
le goût du vrai



Journées portes ouvertes aux Bayards

9 et 10 décembre 2023

- **Marché de Noël**
- **Exposition de photos et peintures**
- **Inauguration WC personnes à mobilité réduite**
- **Atelier d'origamis**
- **Fenêtre calendrier de l'Avent villageois**

Samedi	10 h	ouverture des portes
	11 h 15	inauguration du WC handicapés, apéritif offert
	12 h	soupe aux pois / sandwiches / desserts
	18 h 30	souper thaï sur inscription
Dimanche	dès 9 h	café, vente de gaufres et pâtisseries
	10 h - 12 h	atelier d'origamis
	11 h 30	apéritif
	12 h	repas tripes / jambon sur inscription

Prix: Thaï Fr. 28.-/adultes – Fr. 15.-/enfants jusqu'à 16 ans
Tripes Fr. 22.- / Jambon Fr. 26.-

Pour les repas, vous pouvez vous inscrire au 079 531 88 64 **jusqu'au 4 décembre.**

Stand de pâtisseries tenu par l'Union des paysannes du Val-de-Travers

Organisation Fondation des Échanges scolaires
Nature et santé
Quartier de Bise 107, Les Bayards

Profitez de nos offres combinées!

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15% sur chaque annonce**



LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs

Policlinique de Couvet
Nous aurait-on menti ?

Récemment, le Courrier a été contacté par un couple de Vallonniers qui a vécu une expérience déroutante avec l'accueil nocturne de la policlinique de Couvet. Alors que sa fille se plaignait de douleurs s'apparentant à des coups de poignard proches du cœur, le couple décide d'appeler la hotline, s'imaginant alors être pris en charge à Couvet. Mais après évaluation des symptômes par téléphone, l'interlocutrice les oriente vers les sites de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. « *Pourtant, nous avons lu dans le Courrier qu'un accueil nocturne était à nouveau assuré au Vallon depuis le 1^{er} octobre. Alors qui croire* », nous questionne-t-on !

Pour vous expliquer ce cas pratique, nous utiliserons des prénoms fictifs afin de garantir l'anonymat des Vallonniers qui nous ont contactés. Il y a quelques jours, Eva vient rendre visite à ses parents qui habitent au Val-de-Travers. La soirée se passe bien jusqu'à 21 h 30 lorsqu'elle se plaint de douleurs à proximité du cœur. « *Quand elle nous a dit qu'elle avait le sentiment de recevoir des coups de poignard, on a commencé à s'inquiéter* », pose sa maman Yvonne.

Accueil nocturne réintroduit le 1^{er} octobre

Elle appelle donc immédiatement le numéro qu'elle trouve sur internet. Mais ce n'est pas le bon. Elle est donc renvoyée vers la hotline du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). « *L'infirmière me répond alors que les symptômes que je lui indique nécessitent la réalisation d'un électrocardiogramme. Je pensais qu'elle allait donc nous diriger vers la policlinique de Couvet. Un accueil nocturne y a été réintroduit le 1^{er} octobre d'après une information que j'ai pu lire dans le Courrier.* » Mais Yvonne plonge dans l'incompréhension lorsque son interlocutrice de la hotline l'oriente vers Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds.

Non, personne ne vous a menti

« *Je me suis dit deux choses. D'abord que l'utilité d'un accueil*

nocturne au Val-de-Travers était relative si ceux qui appellent la hotline sont renvoyés vers d'autres hôpitaux. Puis, si tel est trop souvent le cas, je crains que les statistiques de visites de Couvet laissent faussement supposer que cet accueil de nuit n'est pas utile car rarement utilisé par les citoyens du Val-de-Travers que l'on renvoie ailleurs (réd : selon les stats 2022, RHNe fait état d'une visite par nuit à Couvet). Ou alors le Courrier nous aurait menti ? » Évidemment que non Yvonne ! Nous avons pris soin de contacter le RHNe qui confirme l'ensemble des informations publiées dans notre édition du 28 septembre.

Certaines interventions sont possibles à Couvet, d'autres pas !

Il rappelle que le but de la policlinique de Couvet est d'orienter les patients. Dans le canton, il existe deux sites qui bénéficient d'un service d'urgence 24 heures sur 24 : Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Certains examens, comme l'électrocardiogramme, sont possibles uniquement sur ces deux lieux durant la nuit. Entre 20 h et 8 h, l'accueil nocturne de Couvet ne peut donc pas répondre à tous les besoins et à toutes les demandes. À Couvet les interventions nocturnes se cristallisent autour de cas bénins (sutures,...) ou d'urgences vitales. C'est un infirmier et un médecin du Smur qui ont la charge de l'accueil

nocturne de Couvet. Il se peut donc que l'équipe soit indisponible si elle est en intervention extérieure (ce qui arrive une nuit sur trois en moyenne).

Un impératif : passer par la hotline !

C'est notamment pour cette raison (et celles évoquées plus haut) que le RHNe rappelle qu'il est impératif d'appeler la hotline avant de se rendre à la policlinique de Couvet. Comme cela a été fait avec le cas d'Eva.

L'interlocutrice évaluera la gravité de la demande en quelques questions et vous réorientera sur le site approprié et équipé pour répondre à vos besoins précis. Voilà pourquoi Eva a été dirigée sur La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel. Finalement, comme elle n'avait pas envie de reprendre la route aussi loin après des heures de train, Eva a opté pour l'automédication et une bonne nuit de sommeil pour se remettre d'aplomb. Et elle se porte bien aujourd'hui. Heureusement, plus d'incompréhension que de mal cette fois-ci...

Policlinique de Couvet – un seul numéro à appeler en cas d'urgence (hotline médicale) : 0848 134 134

Kevin Vaucher

Une fusion qui fonctionne !



Grande première ce week-end pour l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) qui inaugurerait sa nouvelle vente paroissiale commune à la salle Fleurisia (auparavant organisée séparément à Couvet et à Fleurier). À voir les tablées bien étoffées du repas de samedi midi, cette fusion des forces n'a nullement décontenancé les fidèles. « *Cela permet même un meilleur brassage de population* », nous confiait un habitué après le dessert et à quelques minutes du premier tour de loto. Des bons dans différents commerces du Vallon étaient en jeu. Ceux qui n'ont pas fait « carton plein » au loto ont pu se rabattre sur les stands de tricots, bricos et décors vendus pour le compte de la paroisse. KVA

Théâtre des Mascarons
Objectif projet, par le Collectif moitié moitié moitié



Un spectacle qui se moque avec humour du monde de l'entreprise et de son langage particulier, à voir au théâtre des Mascarons à Môtiers, samedi 9 décembre.

Quatre managers se réunissent pour travailler et améliorer leurs pratiques, à travers la communication bienveillante. Chanter des morceaux de Bach a cappella sera-t-il suffisant pour sauver leur âme et transformer la vacuité métaphysique de leur open space en une chapelle lyrique empreinte de sublime ?

Objectif projet est un projet de théâtre et de chant. On adore les projets, on a la tête pleine de projets. Alors on a décidé de se lancer dans un projet fou : faire un spectacle qui parle du mot projet.

Si vous aimez la musique baroque, si l vous arrive de soupirer devant la machine à café de l'étage, « Objectif projet » est taillé pour vous. Et toute ressemblance avec votre propre quotidien au bureau est bien sûr fortuite.

Thierry Sartoretti, RTS

Le Collectif moitié moitié moitié est un groupe de quatre comédien·ne·s – Cécile Goussard, Adrien Mani, Matteo Prandi et Marie Ripoll – qui se sont rencontrés à la Manufacture, Haute École des arts de la scène.

Samedi 9 décembre à 20 h, au théâtre des Mascarons à Môtiers. Réservations sur répondeur au 079 633 48 25, www.mascarons.ch (voir annonce en page 5).

Comm.

Il est temps de leur dire adieu !



Patrick Schlüter sera l'un des cinq officiants du culte du souvenir de ce 25 novembre. Il a lieu à Môtiers en mémoire des endeuillés de l'année.

La vie est prenante et elle n'offre pas beaucoup de moments de répit pour se poser. L'instant du deuil n'échappe pas à la règle et il est rapidement coupé par le retour à la vie normale. Aujourd'hui, prendre le temps de s'arrêter durant 1 heure pour faire mémoire à ceux qui sont partis durant l'année relève presque d'un luxe. Pas un « luxe » inutile, comme tant d'autres. Mais un luxe

nécessaire pour beaucoup de familles endeuillées. C'est pour répondre à ce besoin que le culte du souvenir a été sorti de terre en 2012 à la force des volontés cantonale et paroissiale.

En présence de toute l'équipe pastorale

« *Ce culte intervient toujours le dernier week-end avant le temps de*

l'Avent. Cette année, il intervient le 25 novembre et il est spécialement dédié aux 61 personnes décédées entre le 1^{er} octobre 2022 et le 30 septembre 2023 (et dont les familles ont fait appel à l'église pour traverser ce moment). L'équipe pastorale au complet vous attend au temple de Môtiers à 17 heures », invite Patrick Schlüter. Il sera accompagné par son épouse Séverine, par Véronique Tschanz Anderegg, par René Perret et par le « nouveau venu » Cyprien Mbassi.

61 flammes dans l'éternité

Une invitation a été adressée aux familles endeuillées mais tout le monde est bien sûr le bienvenu. Les noms des 61 personnes décédées seront égrenés pendant que des bougies seront allumées en leurs noms et déposées sur le baptistère. « *C'est l'endroit des baptêmes et c'est l'endroit du dernier adieu aussi. De la naissance jusqu'à la mort, ils auront été placés sous la protection de Dieu. La symbolique est belle.* » Et pour ce qui est de la vie, une collation permettra de prolonger ce moment de partage à la salle de paroisse du village.

Kevin Vaucher

Une coprésidence pour les Vert-e-s

Réunis en assemblée générale ordinaire samedi dernier à Môtiers, les Vert-e-s neuchâtelois-es ont renouvelé leur présidence et se sont mobilisés pour les Communales.

Les près de 50 membres présents à l'assemblée générale ordinaire ont élu à l'unanimité la nouvelle coprésidence des Vert-e-s neuchâtelois-es. Yves Pessina est député suppléant au Grand Conseil neuchâtelois, conseil-

ler général et actuel président de la section à Val-de-Ruz,

Fabian Schwab est bien connu pour s'être présenté comme candidat au Conseil national lors des dernières élections fédérales. Il siège actuellement au bureau cantonal des Vert-e-s et au Conseil général de Milvignes dont il assume la présidence de la section.

Comm.

CARNET DE MISSIONS

SUR LES TRACES DES TRÉSORS CACHÉS DU VAL-DE-TRAVERS

Type de mission : remonter l'histoire architecturale des « gueules cassées »
Renseignements sur l'objectif : bâtiments plus que centenaires. Trouver des témoins directs risque d'être compliqué
Localisation de l'objectif et date : Travers et Fleurier – octobre à novembre 2023
Observations du terrain : il existe beaucoup de maisons qui valent le détour au Val-de-Travers. Ma neuvième mission se concentrera sur deux histoires peu communes

La Première Guerre mondiale a laissé derrière elle un paquet de survivants profondément marqués dans leur chair. Le colonel d'infanterie Yves Émile Picot a inventé le terme « gueule cassée » pour faire référence aux combattants dont le visage avait été meurtri sur le champ de bataille. Le conflit a fait 500'000 défigurés rien que dans le camp français. Pour faire face au phénomène, plusieurs sculpteurs ont été sollicités à l'époque pour concevoir des masques censés combler les trous et les cicatrices peu esthétiques des visages des soldats. Ce terme de « gueule cassée », je vais l'extrapoler à deux demeures du Vallon. Par leur vécu, elles ont également été touchées dans « leur chair », rendant leur aspect aussi original que singulier. Des maisons qui ont de la gueule !

Gueule cassée N°1 : le fer à cheval de Travers

Lorsque vous parcourez le Vallon en long, en large et en travers, vous passez forcément par... Travers ! À s'y arrêter de plus près, on constate que ce village regorge de charme aux contours parfois insolites. C'est le cas du complexe de bâtiments de la rue de la Promenade 5. L'ensemble forme un fer à cheval en trois parties. Il y a l'édifice Nord (côté route), l'édifice Sud (côté rivière) et l'édifice Est (direction Neuchâtel). Comme les trois parties n'ont pas été construites en même temps, disons que les raccords surprennent par leur audace en fonction de l'angle de vue. Lorsque vous arrivez depuis Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds et que vous passez sur le pont du Crêt de l'Anneau, un coup d'œil sur votre gauche vous offrira une vue déroutante à tous les coups. Le bâtiment Est a un toit plat tandis que le bâtiment sud est caché à l'arrière. Mais comme la maison située au nord est plus imposante, une partie de sa toiture déborde par-dessus le bâtiment Est. De sorte qu'on a l'impression qu'il manque les trois quarts du toit du bâtiment Est. Vous n'avez pas compris ? C'est normal ! Regardez la photo, elle sera sûrement plus parlante !

La fabrique de meubles Bachmann Frères et son monte-charge

Pour ne rien arranger, il y a une protubérance couleur brique qui dépasse également de la ligne d'horizon. C'est quoi ce micmac ? En fait, c'est le bâtiment nord qui a été érigé en premier. Sur une photo de 1908, on s'aperçoit qu'il est décomposé en deux parties. C'est la fabrique de meubles Bachmann Frères qui a occupé les lieux durant de longues années. Dans le grand espace, la fabrique de meubles s'est peu à peu développée. De sorte que le travail a dû être organisé par étages en fonction du processus de transformation du bois. Il y avait l'étage menuiserie, l'étage de travail du bois, l'étage d'assemblage et ainsi de suite jusqu'au produit fini. Un monte-charge a été installé pour faciliter les allées et venues entre les étages. Voilà qui explique cette protubérance couleur brique qui donne un visage si particulier au complexe de la Promenade. La Fondation Burkhardt et Hofner a succédé à la fabrique de meubles et les locaux sont désormais la propriété de S.I. Cortina.



Cette protubérance cache en réalité le monte-charge installé par l'ancienne fabrique de meubles Bachmann.

Un appartement et des millions...

Le bâtiment Sud a été le deuxième à être construit. Il a été occupé par Job Eco et il l'est maintenant par Oseo-Neuchâtel (Ecoval). Cette association a but non lucratif œuvre pour l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et des personnes à l'aide sociale. Il abrite plusieurs ateliers de formation qui englobent la menuiserie, le paysagisme et la logistique notamment. Un atelier d'horlogerie est aussi à disposition de l'association au 1^{er} étage de l'édifice Est, le troisième à avoir vu le jour. C'est lui qui relie les bâtisses Nord et Sud et qui referme le fer à cheval. Fait inhabituel, il y a un appartement au milieu de toute cette surface industrielle (ce qui est normalement interdit). Jean-Pierre Baumeler et sa campagne ont eu le droit de s'y installer car l'employé communal s'occupe du gardiennage du complexe. Le bâtiment Est a durant longtemps été occupé par l'entreprise Stoppani. La Fondation Alfaset a également occupé les lieux jusqu'à l'incendie du 14 décembre 2002. À cette période, une vingtaine de petites entreprises y avaient aussi des locaux. « Le feu a ravagé le

sous-sol et des ébauches de montres d'une valeur de plusieurs millions avaient disparu dans les flammes », se souvient Jean-Pierre Baumeler. Et dire que des Chinois s'étaient déplacés peu de temps avant pour les acheter mais que le deal avait finalement capoté. « Le vendeur en voulait 5 francs pièce et les Chinois en proposaient seulement trois. » La tuile...



Le bâtiment Est (blanc) avec à l'arrière la protubérance couleur brique.

Gueule cassée N°2 : la maison coupée en deux par l'église !

Au numéro 7 de la rue de l'Hôpital de Fleurier, vous avez peut-être déjà vu cette maison qui défie les lois de la symétrie. Lorsque vous la regardez de face, vous avez l'impression qu'elle a été coupée en deux en son exacte moitié et que la partie de gauche a disparu, comme gommée du paysage. Aussi irréaliste soit-il, c'est exactement ce qui s'est passé en 1971. Cette maison était séparée en deux parties distinctes depuis de nombreuses années. Deux propriétaires différents avaient donc la responsabilité de la moitié gauche et de la moitié droite. À gauche, on y trouvait l'hôtel de l'Étoile qui fut fermé en 1951. Une société coopérative ainsi que le Centre espagnol ont ensuite occupé les lieux. Un locataire était également installé au premier étage. Mais la construction de la nouvelle église catholique du village a entraîné la démolition de la moitié gauche du bâtiment en 1971.

La moitié droite est en vente pour 1 million de francs !

Ce n'est pas l'église en elle-même qui a imposé cette disparition mais les bâtiments annexes, situés plus à l'Ouest. Ceux-ci comprennent notamment le presbytère et le secrétariat. Ce centre paroissial couvre une superficie de 950 mètres carrés. Une commission financière mise sur pied par la paroisse a acheté le terrain dans les années 1960. Les travaux ont débuté le 4 septembre 1971 et l'inauguration a eu lieu en novembre 1972. La maison de la rue de l'Hôpital 7 ayant été « éventrée par le cœur », un mur a été construit sur la façade Est (direction Neuchâtel) pour refermer la plaie et permettre à la partie droite de la maison de rester au sec. Ce qui explique l'absence de fenêtres de ce côté-ci. Celle-ci a été la propriété de Borel-Mermod et du fameux « Bazar Mermod ». Un magasin de mode, tenu par Monsieur Biselli, y a ensuite pris place. Aujourd'hui, le « demi-immeuble » est en vente pour plus d'un million de francs. Il comporte quatre appartements dont trois ont été rénovés et loués. Un barbier/coiffeur occupe un local commercial au rez-de-chaussée. Question de circonstance : la maison fait-elle moitié-prix ? Allez, mission réussie, je rentre au Courrier ! Cet article s'auto-détruira quand tu le décideras...



Non, nous n'avons pas retouché cette photo. Il ne reste que la partie droite après la démolition de l'autre moitié en 1971.

**Trouvez tout ce dont
votre domicile
a besoin !**

Appareils ménagers
Pièces détachées
Réparations
...

Apple
Electrolux
Kärcher
Moulinex
Siemens
Gigaset
Braun
Philips
Bamix
Cuisinart
Laurastar
Oral-B
Sodastream
Bosch
Beurer
Rowenta
Dyson
KitchenAid
Tefal
Kenwood
Miele
Steffen
V-Zug
Feller
Schneider Electric

**Société Electrique
du Val-de-Travers SA**

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes
vos installations électriques et l'électroménager !

SEVT
L'énergie à l'infini

Prés-de-la-Porte 1 / 2108 Couvet / 032 863 12 24
www.sevt.ch

➔ ELECTRICITE ➔ POMPE A CHALEUR ➔ BORNES DE RECHARGE ➔ PHOTOVOLTAIQUE ➔ ELECTROMENAGER ➔ DEPANNAGES

Maeva, 3 ans, diabétique de type 1 !

À première vue rien ne distingue Maeva des autres petites filles de son âge. Elle est joyeuse et pleine d'énergie. Elle aime s'amuser avec sa cousine Liv et ses copains de crèche. Elle a l'insouciance de ses 3 ans et l'avenir devant elle. Pourtant elle doit vivre avec un fardeau depuis un an et demi. À y regarder de plus près, on découvre qu'elle porte toujours une jolie banane rose autour de la taille. Elle ne s'en sépare jamais. Cela pourrait être un doudou que tant d'enfants aiment emporter partout où ils vont. Mais non, c'est pour elle une ceinture de survie. Si elle s'en sépare trop longtemps elle risque simplement de mourir !



envie de me plaindre car c'est notre fille qui devra vivre avec cette maladie toute sa vie. » Actuellement, le diabète de type 1 ne se guérit effectivement pas. Les évolutions technologiques permettent simplement de mieux vivre avec. « Avant que l'on installe ce système de pompe et de cathéter, on se réveillait toutes les 30 minutes durant la nuit pour vérifier le taux de glycémie de Maeva. Cela a duré des mois », souffle la Vallonnaire.

Maeva : la super-héroïne à la banane rose

Certes, ces innovations ont un coût mais elles le valent bien. « Cela montre qu'il y a l'espoir d'améliorer les choses. Ce n'est pas facile tous les jours et le moral est parfois très bas. Je pense que je ne ferai jamais le deuil de cette annonce de diabète mais je reste combative pour lui montrer l'exemple au mieux. » Malgré l'injustice de la maladie, le challenge consiste à ne pas se comporter en victime pour ne pas démoraleiser Maeva. « Parfois, quand ses copains me demandent pourquoi elle porte un capteur sur le bras, je leur répond qu'elle a des super-pouvoirs et qu'elle arrive même à faire sonner les téléphones à distance », rigole la mère de famille qui veille aussi sur Victoria et Dario (non concernés par le diabète de type 1). C'est bien connu, tous les super-héros et les super-héroïnes ont des costumes. Celui de Maeva est fait d'une pompe et d'une petite banane rose, voilà tout !

Une pompe à insuline à vie

Mais la vie de cette famille du Val-lon a définitivement basculé ce jour-là. C'est à la suite de cette annonce que Maeva a fait la rencontre de son nouveau « doudou », à savoir sa fameuse banane rose. « Il y a un téléphone à l'intérieur. C'est super important car c'est ce qui permet de réguler sa pompe à insuline (de la taille d'un demi-smartphone). Cette pompe est reliée par un câble à un cathéter fixé juste au-dessus de sa fesse. » La pompe fonctionne selon un débit régulier au cours de la journée. Mais ce n'est pas tout. Shirley et Xavier doivent calculer chaque gramme de glucide qu'elle mange par repas. Et ils lui injectent une dose plus ou moins grande d'insuline, quinze minutes avant, pour éviter le pic de glycémie. Un capteur, relié à une application mobile, indique le taux de sucre dans le sang de Maeva toutes les 5 minutes.

Crainte et menace permanentes

« Elle doit rester un maximum dans une zone grise, de contrôle, comprise entre 4 et 10 mmol de sucre par litre de sang. En dessous de 4, c'est dangereux et en dessus de 15, c'est aussi à éviter. » Dans ce cas, une alarme s'active sur le téléphone de Shirley et Xavier. Bref, c'est une épée de Damoclès qui s'agit en permanence au-dessus de l'innocente petite tête de la jeune fille. « Cet état de veille perpétuel est mentalement très lourd mais je n'ai pas



Grâce à cette application, les parents peuvent suivre l'évolution du taux de glycémie de leur fille avec un pointage toutes les 5 minutes. Une alarme s'active en cas de données dangereuses.

Kevin Vaucher

Quand l'intelligence artificielle entre en scène !



L'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) lançait son week-end de vente paroissiale par une soirée au théâtre, vendredi passé, à la salle Fleurisia. Plus de 80 personnes, sans compter les retardataires, ont assisté à la pièce « Je suis qui je suis... et inversement ». Depuis que son nouveau directeur Pierre-Philippe Devaux est entré en poste, la compagnie La Marelle s'attaque volontiers à des sujets de société. Les violences conjugales et le harcèlement en 2022 ainsi que la quête de l'identité cette année. « On sait répondre à la question < que fais-tu dans la vie > mais beaucoup moins à < qui es-tu > », déclare le directeur-acteur. « D'ailleurs, cela ne nous viendrait pas à l'idée de poser cette question. » Pourtant, les artifices de la vie moderne et l'arrivée de l'intelligence artificielle, présente sur scène, (im)posent indubitablement cette question... KVA

Mélodie « jazzy » aux accents féminins



Samedi, sur le coup de 20 heures, l'ensemble vocal féminin « E'Velles » a exploré un répertoire vocal varié, devant une soixantaine de personnes, à la Chapelle aux Concerts de Couvet. Sur scène, dix choristes ont répondu aux doigts et aux mains de la cheffe de chœur Anne Rémond. Un trio 100% masculin accompagnait ces dames, au piano (Evan Métral), à la batterie (Baptiste Grand) et à la contrebasse (Matthias Gautschi). Sur le thème de l'amour, de l'amitié et même du... métro, l'ensemble a dégagé une belle puissance sonore sur des morceaux aux accents très « jazzy ». Les spectateurs ont parfois eu bien de la peine à ne pas se dandiner au gré des variations de rythme et de tempo ! KVA

Système qui ne contraint pas mais qui pousse

La semaine dernière, dans notre article concernant le débat public au sujet de la prochaine votation communale qui s'est déroulé mardi 14 novembre à la Fleurisia, une imprécision a été relevée. Le système proportionnel simple proposé par les initiants n'obligerait aucunement les divers partis à proposer absolument cinq noms sur leur liste.

Toutefois, ce système pousse les partis à trouver autant de candidats que de postes en jeu. En effet, un ticket à trois noms pour un Conseil communal à cinq, par exemple, inviterait les électeurs à compléter et panacher leur liste de vote avec des

noms provenant d'autres partis, une pratique qui réduirait, de facto, le score de la liste.

GR

Valorisez vos annonces via notre site **www.courrierhebdo.ch**

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier.

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers

Fabien Chapatte

Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

BASKETBALL



Les Fleurisans privés de points à Langenthal

Les basketteurs du BC Fleurier ont rejoint Langenthal le 17 novembre pour honorer leur cinquième duel de la saison. Après quatre défaites de suite, les Vallonniers savaient pertinemment qu'il serait difficile d'inverser la tendance sur le parquet des Bernois, deuxièmes du classement avant de donner les trois coups de la partie.

Les craintes se sont hélas confirmées et transformées en faits puisque les hommes de Patrick Jacot se sont lourdement inclinés 86-41. Les quelques jours de repos avant la prochaine rencontre ne seront pas de trop pour la jeune équipe fleurisane qui poursuivra son championnat de 3^e ligue le 29 novembre avec un déplacement à Bienne (8^e sur neuf équipes en lice).

SCRABBLE

Quatre membres dans le top 10

Le championnat neuchâtelois de scrabble 2023 s'est déroulé le 18 novembre à Rochefort. Sur les 28 participants, sept joueurs représentaient les couleurs du club Areuse-Fleurier (ARF). Le meilleur d'entre eux a été Patrice Jeanneret. Le Vallonnier termine au pied du podium avec 2390 points.



Quatre femmes et deux hommes (dont Patrice Jeanneret, 2^e depuis la gauche) ont trusté les premières places du tableau.

La gagnante Marie-Josée Kissling s'est imposée avec plus de 2500 points (2507). Trois autres membres de l'ARF ont intégré le top 10 du classement: Laura Rosselet (7^e, 2288), Françoise Strahm (9^e, 2284) et Isabelle Jeanneret (10^e, 2240). Dominique Iervolino (21^e, 2039), Michel Jeanneret (22^e, 1916) et Wendy Fragnière (26^e, 1629) sont arrivés un peu plus loin dans la hiérarchie.

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement
Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02

BANDY



Le Vallon, irréductible « village gaulois » du bandy

Le bandy est un sport difficilement identifiable en tant que tel. Dans les pays nordiques, il se joue sur des surfaces glacées de la taille d'un terrain de foot avec les règles de foot. Mais la cage correspond à celle du handball et la balle se rapproche plutôt de celle du tennis. Tout cela sur des patins et avec des crosses qui ressemblent à des sucres d'orge. Ça tombe bien, c'est la période de Noël...

L'impulsion de la famille Rey

Sauf que ces « sucres d'orge » là sont beaucoup moins connus que ceux qu'on accroche sur le sapin. « Ce sport commençait à être visible en Suisse dans les années 1900 puis il s'est fait voler la vedette par le hockey », expliquent Pascal Reno et Angie Rey. Bien qu'une trentaine d'années les sépare, les deux Vallonniers jouent dans la même équipe, au sein du club du Val-de-Travers. Ce club a été créé en 2016 sous l'impulsion notamment de la famille Rey. « Les six membres de ma famille y ont joué. Ma maman Olivia fait encore partie de l'effectif », se réjouit la gardienne de l'équipe. C'est son papa Steve qui a découvert le bandy à travers des vidéos sur les réseaux sociaux.

Val-de-Travers, ce petit « village gaulois »

« Et il trouvait cool que l'on puisse le pratiquer en famille. » Petit à petit, des amis et des connaissances se sont greffés à « l'expérience bandy » et le club compte maintenant 25 membres. Récemment, une seconde formation officielle a vu le jour à Dubendorf et une ligue a pu être créée. Le premier match de son histoire s'est déroulé dimanche aux Ponts-de-Martel (défaite 2-6). Une troisième équipe est peut-être en train de se monter à Bâle. On le voit, le bandy prend forme et prend vie petit à petit, notamment grâce à la détermination du « petit village gaulois » qu'est le Val-de-Travers.

L'équipe de Suisse à portée de crosse

« On se bat avec nos moyens (réd : 5000 francs de budget annuel) pour que le bandy ne soit plus une curiosité mais un sport comme un autre », confie la présidente et le vice-président du club. « Avec cette ligue, nos membres ont une motivation supplémentaire de venir s'entraîner deux dimanches par mois. Cela donne envie de progresser. » Le peu



Pascal Reno et Angie Rey évoluent au sein du club de bandy du Val-de-Travers. Ils sont aussi vice-président et présidente de l'entité. Leurs grands sourires sont à l'image de l'ambiance du club : détendue !

d'équipes en Suisse a au moins un avantage: celui d'ouvrir grandes les portes de l'équipe nationale et des championnats du monde à de nombreux Vallonniers et de nombreuses Vallonnières. « On a eu l'occasion d'aller jouer en Chine, en Suède et en Russie. Autant de voyages que nous n'aurions sans doute jamais

faits dans notre vie sans le bandy. » N'empêche que les irréductibles Vallonniers ne seraient pas contre un peu plus d'adversité de « nouvelles légions romaines » au sein de leur ligue.

Kevin Vaucher

PATINAGE ARTISTIQUE



Celya Burch lance sa saison aux Franches

Le hockey sur glace a repris depuis quelques semaines déjà et le patinage artistique n'a pas tardé à suivre le mouvement. Le Club du Val-de-Travers était représenté ce week-end à la Coupe des Franches-Montagnes par sa pépète Celya Burch. La Vallonnière a dégainé un nouveau programme, dans une nouvelle catégorie, pour

débuter une nouvelle saison. Cela fait beaucoup de nouveautés à assimiler pour la jeune fille qui devra peu à peu prendre ses marques. Dans le Jura, elle s'est classée au quinzième et dernier rang chez les « bronze ». « Il y a encore du boulot en perspective mais cela ne nous effraie pas », réagit sa maman Martina.

COURSE A PIED



Une semaine après avoir couru autour du lac de Neuchâtel, le Néraoui Christian Fatton a fait un petit tour à Monaco le week-end dernier. Il a participé à la « No Finish Line » où chaque kilomètre parcouru rapporte un euro à l'association Children & Future. Cette année, ce sont 315'561 euros qui ont été récoltés grâce à la souplesse du format de course. Un circuit sécurisé est ouvert durant huit jours et chacun est libre d'y courir autant de bornes qu'il désire durant ce laps de temps. Grâce aux fonds récoltés, une école a notamment pu être ouverte au Népal dans le passé. Christian Fatton a couru durant 24 heures non-stop, réalisant 178.1 kilomètres (4^e place au scratch). La Niçoise Pauline Marguet

a fait le plus de bornes en 24 heures, échouant à 200 mètres seulement des 200 kilomètres (199.8).



Christian Fatton sort de la photo dans 3, 2, 1...

MULTISPORT

Avec leurs bons vœux de fin d'année

Karin Möbes Maillardet et Yves Piaget n'étaient pas peu fiers, samedi, lorsqu'ils ont vu les enfants du ski-club de La Côte-aux-Fées et du sport facultatif présenter leur spectacle au public. Sous leur direction, une trentaine d'enfants, de 4 à 15 ans, ont développé eux-mêmes leurs numéros faits de trampoline, danse, acrobaties et autres voltiges. Quatre participants ont notamment réussi un joli ballet d'équilibristes en monocycles. « Nous travaillons sur ces numéros depuis les vacances d'été. L'objectif du projet est de leur apprendre à se dépasser par le sport. Vivre l'échec mais recommencer. Être fatigués mais continuer. Cela n'a pas toujours été facile mais ils peuvent être satisfaits de leurs performances », relève le duo de moniteurs. Les jeunes ont pris

congé des spectateurs en leur adressant leurs bons vœux de fin d'année à travers des avions en papier lancés en leur direction. De la voltige jusqu'au bout...



Tenir à l'équilibre en monocycle, ce n'est pas facile. Et à quatre, encore moins...

HOCKEY SUR GLACE



3^e LIGUE

Les Ponts-de-Martel – Fleurier 4-1 (1-0, 1-0, 2-1). But : Derendinger.

1. Franches-Mont.	10	10	0	0	0	77	: 32	30
2. Les Enfers-Mont.	9	8	0	0	1	61	: 24	24
3. Les Pts-de-Martel	10	6	1	0	3	55	: 27	20
4. Bassecourt	9	6	0	1	2	41	: 36	19
5. Corgémont	10	6	0	1	3	46	: 36	19
6. Moutier II	10	4	0	0	6	38	: 55	12
7. Tavannes	9	2	2	1	4	42	: 46	11
8. Fleurier	10	3	1	0	6	35	: 43	11
9. Courtételle	9	3	0	0	6	46	: 64	9
10. Star Chx-de-Fonds	10	3	0	0	7	43	: 49	9
11. Val-de-Ruz	10	2	0	1	7	30	: 51	7
12. Tramelan	10	1	0	0	9	20	: 71	3

AUTRES RÉSULTATS

U20-A : Franches-Montagnes – Fleurier 4-7.

U17-A : Tramelan – Fleurier 4-10.

U15-TOP : Fleurier – SenSee-Future 5-6.

U13-TOP : Université NE – Fleurier 1-7.

À LOUER
à FLEURIER
avenue de la Gare 5

**Appartement
2½ pièces**

au rez-de-chaussée, état neuf, composé d'une jolie cuisine complète, d'une grande chambre et d'une salle d'eau avec douche italienne et WC. Disponible de suite.
Loyer **Fr. 1050.-** charges comprises.

Tél. 076 223 79 66

À LOUER
aux VERRIÈRES
Sur le Crêt 170

**Appartement
4 pièces**

en duplex, cuisine ouverte sur salon, 3 chambres, mezzanine, WC/douche et bain/WC, jardin.
Loyer **Fr. 1000.-** + charges Fr. 300.-
Entrée à convenir

Tél. 032 863 12 40

À LOUER
RUE DU PONT 2A, SAINT-SULPICE

**Appartement
de 3½ pièces**

refait à neuf, au 2^e étage, cuisine agencée neuve, salle de bains, cave, pelouse en commun, buanderie.
Possibilité d'avoir un garage

Loyer **Fr. 975.-** charges comprises
Libre fin de l'année ou à convenir

Tél. 079 240 29 23

elexa
ÉLECTRICITÉ

A. Tosato
Responsable
de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

À LOUER
aux VERRIÈRES
proche des transports publics

**Appartement
3½ pièces**

renové, cuisine agencée, hall d'entrée, 2 chambres, salle de bains avec baignoire, cave, garage individuel, part au jardin. Libre de suite.
Loyer **Fr. 700.-** + charges

Tél. 076 348 11 63

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE**

**2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch**

TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

Le plus grand
choix régional

Concrétisez vos projets immobiliers
Votre partenaire immobilier du
Balcon du Jura et Val-de-Travers

**ACHAT - VENTE
ESTIMATION - PROMOTION
LOCATION - GÉRANCE**

2 AGENCES
PRÈS DE CHEZ VOUS

Rue de l'Arnon 5
1450 Ste-Croix
024/454 13 13

www.transcrea.ch
info@transcrea.ch

Grand-Rue 19
2114 Fleurier
032/861 13 13

KF
ENERGIES

**CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE**
pompes à chaleur et énergie renouvelable

**Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21**

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

ALAIN REY

2114 FLEURIER
+41 79 818 99 39
alainrey@bluewin.ch

- FERBLANTERIE
- SANITAIRE
- PARATONNERRE

**UNE SOLUTION COMPLÈTE
POUR TOUS VOS PROJETS
TAILLÉS SUR-MESURE**

Charpente/Couverture pour tous types
de construction
Étude de projets/plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie/rénovation intérieur
Bois Suisse et régional

BUCHS
CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch

**Vous désirez vendre ou louer
votre bien immobilier...**

Le **Courrier
Val-de-Travers
HEBDO**

**est l'emplacement
idéal pour votre annonce.**

Double victoire pour l'éolien Le Tribunal fédéral donne son feu vert

« En donnant son feu vert pour les deux parcs éoliens de la Montagne de Buttes et de la Montagne de Tramelan, le Tribunal fédéral valide une fois de plus l'excellent travail de planification des développeurs », se réjouit Lionel Perret, directeur de Suisse Éole. « Avec une production annuelle attendue de 100 millions de kilowattheures, le parc éolien de la Montagne de Buttes produira deux tiers de la production éolienne totale générée en Suisse en 2022 ! »

« Les vents du semestre hivernal pourront enfin mieux être mis en valeur », explique Lionel Perret. Le parc éolien de la Montagne de Buttes comptera 19 éoliennes pour une production hivernale de 65 millions de kilowattheures. Les trois communes du district du Val-de-Travers, à savoir La Côte-aux-Fées, Val-de-Travers et Les Verrières, sont impliquées dans le projet. Elles travaillent en partenariat avec les développeurs Groupe E Greenwatt et SIG. Le parc éolien de la Montagne de Tramelan développé par BKW dans le canton de Berne prévoit quant à lui une production annuelle de 28 millions de kilowattheures générée par sept éoliennes. « Avec une production de 128 millions de kilowattheures, ces deux parcs éoliens seront en mesure de couvrir la consommation domestique annuelle de plus de 116'000 personnes », calcule Lionel Perret.

10 ans de procédure d'autorisation

Ces projets sont finalisés et se trouvent dans les méandres des procédures d'autorisation suisses, depuis 2014 pour le parc de Tramelan et depuis 2016 pour le parc de la Montagne de Buttes.

Il a fallu patienter près de 10 ans pour le parc de Tramelan et 8 ans pour le parc de la Montagne de Buttes avant qu'une décision ne soit rendue par le Tribunal fédéral. « C'est beaucoup trop lent pour des projets – d'importance nationale pour notre approvisionnement énergétique – qui bénéficiaient pourtant du soutien des grandes associations de protection de l'environnement et du paysage grâce à une planification minutieuse », souligne Lionel Perret.

La nouvelle loi WindExpress

Les procédures déjà groupées du canton de Berne permettent d'entrevoir une réalisation rapide pour le projet de la Montagne de Tramelan – le canton est précurseur dans la mise en application de ce groupement de procédures désormais discutées à l'échelle fédérale. Pour Neuchâtel, le parc de la Montagne de Buttes profitera de la toute nouvelle loi WindExpress, laquelle empêche de renvoyer un permis de construire en cours de traitement devant le Tribunal fédéral après un jugement limpide. Grâce à WindExpress, même avec des oppositions déposées jusqu'au bout de la procédure, le parc pourrait voir le jour dans environ deux ans au plus tard, au lieu des 4 à 5 années qu'il faudrait prévoir sans cette nouvelle loi. Suisse Éole félicite les chambres fédérales pour cette loi marquant

une première étape bienvenue et nécessaire pour la sécurité d'approvisionnement en Suisse.

Consommation domestique annuelle de plus de 385'000 personnes

Bien que les adversaires de l'éolien fassent systématiquement recours jusqu'au Tribunal fédéral, les neuf derniers jugements en faveur de l'éolien ont libéré une production annuelle totale de 424 millions de kilowattheures, ce qui représente la consommation domestique annuelle de plus de 385'000 personnes. Seul le parc de Sainte-Croix a entre-temps été construit. « Malheureusement, les procédures de planification et d'autorisation sont encore bien trop longues », constate Lionel Perret, « bien que l'éolien, avec deux tiers de sa production pendant la saison hivernale, constitue le pilier hivernal du mix renouvelable. »

Le début du projet de la Montagne de Buttes remonte à 2011, celui du parc de la Montagne de Tramelan à 2008. « Une fois ces deux parcs construits et avec la production du parc de Sainte-Croix, la production éolienne suisse sera doublée ! »

Potentiel énorme

Il s'agit d'un signal positif pour un potentiel de 30 milliards de kilowattheures, selon l'estimation de l'Office fédéral de l'énergie, soit la moitié de la consommation annuelle suisse actuelle. Si 30% de ce potentiel durablement disponible étaient exploités, soit quelque 1000 installations éoliennes, la Suisse pourrait produire 8.9 milliards de kilowattheures d'électricité d'origine éolienne par an, dont 5.7 milliards de kilowattheures en hiver.